Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 76 (1931)

Heft: 7

Artikel: La radio et l'aviation au service de l'artillerie lourde

Autor: Tschumy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341379

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La radio et l'aviation au service de l'artillerie lourde. 1

PENDANT LES MANŒUVRES DE LA 1re DIVISION.

Attaché au parti rouge aux récentes manœuvres de la 1^{re} division, le R. art. auto 5 de St-Maurice, reçut comme première mission, la protection du passage de la ligne des avant-postes. Tandis que le groupe 1 prenait position dans la région des Croisettes, le groupe 9 (à 2 batteries, 17^e et 18^e de canons lourds auto) s'établissait entre Rovéréaz et La Sallaz. La rapide progression de la division lui permettait de se porter dès le 8 septembre à 1200 au nord-est de la Claie-aux-Moines.

Artillerie de division dès le 8 au soir, le groupe 9 se déployait près des Cornes de Cerf. Le 9 septembre le trouvait entre Châtillens et les Tavernes avec des P. C. en arrière, à Essertes. A chaque bond, il avait tendu son réseau de fils, effectué des tirs de réglage et préparé des feux, mais il n'avait pas eu, à quelques occasions près, à entrer en action.

Dans l'après-midi du 9, l'insuccès de l'attaque de la 2e division sur Rue dictait à la 1re division rouge de nouvelles dispositions défensives. Sur l'ordre du cdt. de la brigade d'artillerie 1, les reconnaissances d'emplacements et de P. C. étaient envoyées à 17 heures, sur un terrain déjà occupé précédemment, tandis que, pour récupérer matériel et personnel, les liaisons, sauf celles des batteries à leur P. C., étaient retirées.

Aussitôt l'obscurité venue, les batteries quittaient leurs emplacements et gagnaient, par des routes différentes et avec

 $^{^1}$ L'étude qu'on va lire ramène l'attention sur une question très actuelle : le réglage et l'exécution des tirs d'artillerie effectués à la demande de l'avion. Procédés qui demandent à être vulgarisés, notamment dans notre armée, si l'on veut tirer d'un minimum de moyens en artillerie le maximum de rendement. ($R\acute{e}d$.)

de grandes distances entre les pièces, la région ouest des Cornes de Cerf, où elles s'établissaient, la batterie 17 près du cimetière de Forel, la batterie 18 plus au nord, près de Praz Pélisson. Le réseau téléphonique était rapidement posé, les lignes les unes après les autres, à cause du manque de personnel. Bien avant minuit, les commandants de batteries pouvaient rallier le P. C. du groupe à Chatelan, à quelques centaines de mètres au nord des Cornes de Cerf, et y préparer les feux prescrits par le commandant de groupe.

Le secteur à battre s'étendait en profondeur aussi loin que les trajectoires, et en largeur, du pont de Gilarens au village de Granges, ces deux directions étant différentes de plus d'un angle droit.

La tâche du groupe devait être sans doute, en premier lieu, le harcèlement des voies de communication et l'interdiction des passages de la Broye. Tâche bien facilitée par le fait que toutes les voies d'accès aux ponts de la Broye étaient très visibles des postes d'observation placés sur les pentes ouest, particulièrement dans la région d'Essertes. Le groupe pourrait donc remplir facilement sa mission parce qu'il travaillerait dans un terrain connu, avec de bons postes d'observation et des moyens de transmission complets. Mais cette tâche devait être rendue encore plus aisée par la collaboration de la radio et de l'aviation.

En effet, vers 23 heures, la brigade d'artillerie 1 précisait la mission du groupe comme suit. Le groupe devait :

- a) Ouvrir le feu à toute demande de l'avion, selon code convenu, feux de harcèlement 5 à 8 min., cadence lente.
- b) Ouvrir le feu sur tout but justiciable de l'artillerie lourde aperçu des postes d'observation dans le secteur de la division.
- c) Le feu pourra éventuellement être mis à disposition des brigades d'infanterie.
 - P. C. brigade 1: Moille Margot.
 - P. C. brigade 2: En Vuanaz.

Liaison avec les brigades 2 et 1 par la brigade d'artillerie 1.

A cet ordre, était jointe une liste de feux à préparer, repérés par des lettres :

- A. Pont de Gilarens.
- B. » Châtillens, aval.
- C. » » amont.
- D. » » Palézieux-village.
- F. » sur Broye route Palézieux-gare à Ecoteaux.
- L. Nœud de routes Oron-la-Ville.
- K. » » Oron-le-Château.
- G. » » Chesalles.
- M. Pont sur chemin de fer Palézieux-gare.

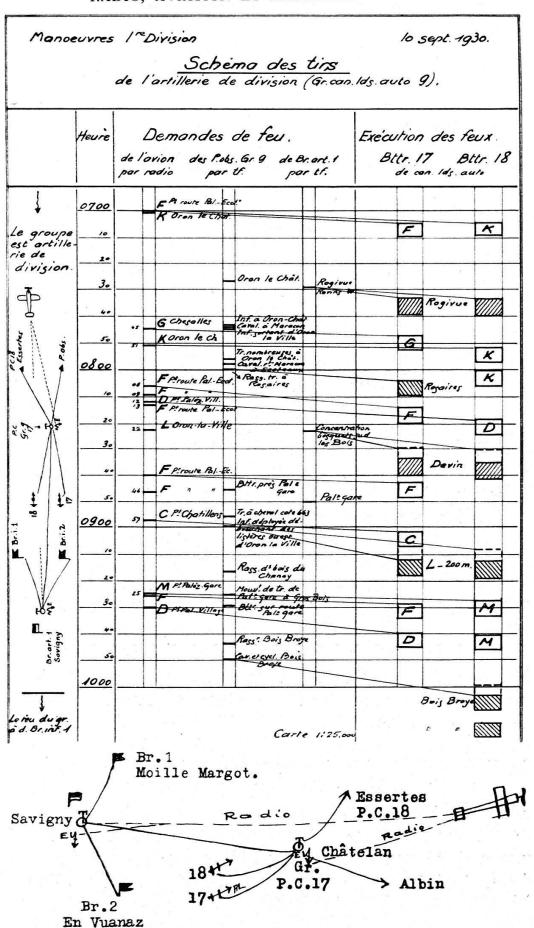
Le groupe savait donc qu'il recevrait des demandes de feux d'observateurs en avion, transmises par radio, mais sans connaître les détails de cette collaboration.

* *

La nuit passa sans alerte. A l'aube, comme il sortait de la grange qui avait abrité l'E. M., le commandant de groupe se trouva en présence d'un officier de la compagnie de télégraphe.

Ici, le rapport de combat, malgré sa brièveté, donnera une bonne idée de cette partie de l'action.

- 0545 oral le I^{er} lieut. Luthi, de la compagnie de télégraphe, se présente avec un poste récepteur de radio.
- 0558 tf. bttr. occupées, prêtes pour le tir, feux à préparer inscrits jusqu'aux pièces.
- 0600 oral le poste radio annonce qu'il est prêt.
- orienté les postes d'observation sur mission du groupe avec indication qu'ils seront avisés de l'ouverture des feux de harcèlement demandés par l'avion, pour leur ajustage. Ordre de fouiller sans cesse le terrain, particulièrement les voies de communication.
- 0610 radio avion signale A (tir de harcèlement sur le pont de Gilarens).
- $0610\frac{1}{2}$ tf. ordre à Bttr. 18 de tirer A.
- 0612 tf. avisé P. obs. Essertes.
- o616 bttr. 18 ouvre le feu. (A l'extrême aile gauche du secteur; par la suite, les ouvertures de feux seront beaucoup plus rapides.)



Après avoir marqué un temps d'arrêt jusqu'à 0700 les demandes de feux arrivaient ensuite au P. C. du groupe avec une abondance qui ne permit presque jamais de toutes les satisfaire.

Le tableau ci-joint donne le détail de ces demandes de feux et des tirs effectués pendant les trois heures où l'activité fut la plus grande.

L'examen de ce tableau montre que l'avion a fourni quinze demandes de feux, tandis que les P. obs. du groupe, placés dans des conditions d'observation très bonnes, avec des vues excellentes qu'on rencontre rarement aussi complètes, signalaient une quantité égale de buts. En réalité, les buts indiqués par les postes d'observation auraient été moins nombreux, l'attention de ces postes devant être retenue davantage par l'observation et l'ajustage des concentrations demandées par l'avion.

Les demandes de feux de l'avion suffisaient à elles seules à absorber toute l'activité du groupe. Ces demandes étaient transmises avec une très grande rapidité : une minute au plus dès l'observation par avion jusqu'à l'ordre de tirer à la batterie. L'extrême simplicité de la désignation des buts, le choix des feux préparés avec inscription de ces feux jusqu'à la pièce et le service précis de la station ont contribué à cette rapidité.

Les buts désignés furent-ils bien justiciables des tirs de l'artillerie lourde? Les observations parallèles des postes d'observation, plusieurs fois concordantes, semblent le prouver. Mainte troupe en colonne de marche sur la route découverte, maint convoi arrêté au coin d'un bois auraient éprouvé le feu à leurs dépens. On n'aurait pas parlé avec pertinence, ce jour-là, du vide du champ de bataille. Le groupe a pu aussi plaquer sur le sol l'attaque débouchant des lisières d'Oron-la-Ville en direction des ponts de Châtillens. Il semble donc permis de dire qu'il remplit bien sa tâche de harceler l'attaque et de la dissocier. Deux groupes n'auraient pas été de trop pour accomplir à fond cette mission.

On peut se demander si le même procédé n'aurait pas donné une activité beaucoup plus grande au groupe pendant les deux premiers jours de manœuvre déjà. En particulier, l'artillerie lourde placée à portée convenable aurait pu rendre plus difficile à la division bleue le passage de la Broye dès le 8 à 1600, tandis qu'elle n'eut en réalité qu'une activité fort restreinte.

Par contre, pendant la dernière journée des manœuvres, le groupe eut la satisfaction, rare pour l'artillerie, d'être utilisé à plein rendement, grâce aux moyens judicieux qui lui furent fournis par la brigade d'artillerie 1. Ses lignes téléphoniques eurent même à souffrir, par instants, d'un véritable embouteillage.

Il est à souhaiter que l'artillerie ait fréquemment l'occasion de collaborer avec l'avion et la radio, aux manœuvres ou dans les cours de détail, pour le déclenchement ou le réglage des feux.

Major Tschumy.